



AVIS ANNONÇANT L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

Conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), un avis public est par les présentes donné que lors de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le **jeudi 7 décembre 2017, à 19 h 30**, en la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555, rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2018 sera adopté.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec,
ce 29 novembre 2017

La Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement
Caroline Fiset, OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/verdun